

Image not found or type unknown



ENFANT QUI SOUHAITE VIVRE CHEZ SON PERE PLUTOT QUE SA MERE

Par **chouchouxa**, le **19/08/2019** à **09:09**

Bonjour,

le fils de mon mari qui a 17 ans, qui vit habituellement chez sa maman suite à leur divorce souhaite venir vivre chez nous.

suite à une altercation violente avec sa maman nous l'avons récupéré hier pour la semaine, mais il ne souhaite pas retourner vivre chez elle.

comment doit on procéder ?

que risque-t-on de ne pas le ramener au bout de cette semaine ?

je vous remercie pour votre réponse,

cordialement